

## Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 26 janvier 2021

### *Présents :*

Franck RAYNAL - Pascale PAVONE - Stéphane MARI - Caroline BENARD DENDE - Jérémie LANDREAU - Stéphanie GRONDIN - Naji YAHMDI - Benoît GRANGE - Catherine DAUNY - François SZTARK - Fatima BIZINE - Emmanuel MAGES - Sabine JACOB-NEUVILLE - Marc GATTI - Annie LADIRAY - Dominique MOUSSOURS-EYROLLES - Marie-Céline LAFARIE - Jean-Pierre BERTHOMIEUX - Pierrick LAGARRIGUE - Zeineb LOUNICI - Laurent DESPLAT - Fatiha BOZDAG - Maxime MARROT - Valérie WASTIAUX GIUDICELLI - Christian CHAREYRE - Patrick CHAVAROT - Marie-Claire KARST - Sylvie VIEU - Nathalie BRUNET - Cendrine POUVEREAU-CHARRIÉ - Eva MILLIER - Stéphane COMME - Cem ORUC - Sébastien SAINT-PASTEUR - Anne-Marie TOURNEPICHE - Philippe CERNIER - Sylvie BRIDIER - Jean-Paul MESSÉ - Élodie CAZAUX - Alhadji NOUHOU - Laure CURVALE - Michaël RISTIC - Cédric TERRET - Christel CHAINEAUD

### *Absents ayant donné procuration :*

Benoît RAUTUREAU   procuration à Dominique   MOUSSOURS-EYROLLES   (jusqu'à DEL2021\_021)  
Patricia GAU           procuration à Pierrick LAGARRIGUE  
Isabelle DULAURENS   procuration à Stéphane MARI  
Ludovic BIDEAU       procuration à Jean-Pierre BERTHOMIEUX  
Marie-Laure CARDINAL procuration à Michaël RISTIC

*Secrétaire de séance :* Naji YAHMDI

\*\*\*

### **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du mardi 15 décembre 2020**

\*\*\*

### **Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**

\*\*\*

#### **aff n°DEL2021\_007 : Bien-être animal – Adoption du plan d'actions 2020/2026**

Le Conseil Municipal décide :

- de valider le plan d'actions du bien-être animal pour la période 2021/2026 joint en annexe,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte et/ou convention afférent au bien-être animal
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les subventions ou partenariats pouvant contribuer à sa mise en œuvre,
- de s'engager à présenter annuellement un état d'avancement des actions engagées au cours d'une séance du Conseil municipal.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

#### **aff n°DEL2021\_008 : Opération « Espace sans Tabac » - Convention de partenariat avec La Ligue contre le Cancer Gironde**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le principe de l'opération « Espace Sans Tabac » portée par la Ligue contre le Cancer Gironde
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat jointe à la délibération

et tout document afférent.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2021\_009 : Attribution de la subvention annuelle au Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Pessac - année 2021**

Le Conseil Municipal décide d'approuver le versement d'une subvention au CCAS de 5 200 000 € au titre de l'exercice 2021.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2021\_010 : Mise à disposition descendante partielle du Service Santé Environnement pour la démoustication de confort - Avenant à la convention - Participation prévisionnelle de la Ville**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver l'entrée de la ville de Saint Médard en Jalles dans le dispositif de démoustication mis en place par Bordeaux métropole,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de mise à disposition partielle de service correspondant,
- de prévoir le versement à Bordeaux Métropole des sommes dues telles que présentées dans le tableau prévisionnel joint.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2021\_011 : Requalification des terrains de tennis de Saige - Convention partenariale de fonctionnement, de gestion et d'utilisation du nouvel espace**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le projet de requalification des terrains de tennis de Saige
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la Convention partenariale de fonctionnement, de gestion et d'utilisation du nouvel espace tennis du quartier entre Domofrance, l'Espace Social et d'Animation Alain Coudert, l'association Fête le Mur et la Ville.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2021\_012 : Requalification des terrains de tennis de Saige - Convention de versement à Domofrance de la participation financière de la Ville**

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de versement à DOMOFRANCE de la participation financière de la Ville à ce projet.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2021\_013 : Plateforme des Services au Public, Maison du Droit et de la Médiation - Labellisation Point d'Accès au Droit (PAD) par le Conseil Départemental d'Accès au Droit de la Gironde**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le principe d'une labellisation Point d'Accès au Droit de la Plateforme des Services au Public – Maison du Droit et de la Médiation de Pessac,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention constitutive avec le Conseil Départemental d'Accès au Droit de la Gironde ainsi que l'ensemble des documents afférents à cette labellisation.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2021\_014 : Information Jeunesse - Labellisation So Mobilité**

Le Conseil Municipal décide :

- de solliciter la labellisation «So Mobilité» auprès du Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) Nouvelle Aquitaine.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette nouvelle labellisation.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2021\_015 : Forfaits Post Stationnement 2018 - Convention de reversement à Bordeaux Métropole**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la convention de reversement avec Bordeaux Métropole ci-annexée ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer, ainsi que tout document relatif au reversement des FPS de l'année 2018 à Bordeaux Métropole.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2021\_016 : Forfait Post Stationnement - Renouvellement de la convention avec l'Agence Nationale du Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI)**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention avec l'ANTAI,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document afférent.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2021\_017 : Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) de Bordeaux Métropole - Désignation du représentant de la ville**

Le Conseil Municipal décide de désigner Madame Zeineb LOUNICI tant que représentante de la Ville au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) de Bordeaux Métropole.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de Mmes CURVALE, CARDINAL, CHAINEAUD et de MM RISTIC et TERRET**

**aff n°DEL2021\_018 : Contrat d'engagement avec Bordeaux Métropole - Avenant n°5 à la convention cadre pour la création de services communs - Convention de remboursement des révisions de niveaux de service 2020**

Le Conseil Municipal décide

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer :
  - l'avenant n°5 à la convention cadre pour la création de services communs entre Bordeaux Métropole et la commune de Pessac – Révision de niveaux de services 2019/2020
  - la convention de remboursement des révisions de niveaux de service 2020.
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de la présente délibération et à signer tout document se rapportant à cette affaire.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2021\_019 : Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) du 3 décembre 2020**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le rapport définitif de la Commission locale d'évaluation des charges

transférées (CLECT) en date du 3 décembre 2020 joint en annexe.

- d'autoriser l'imputation d'une part de l'attribution de compensation en section d'investissement et d'arrêter pour 2021 le montant de l'attribution de compensation d'investissement à verser à Bordeaux Métropole à 1 020 290 € et le montant de l'attribution de compensation de fonctionnement à verser à Bordeaux Métropole à 10 106 986 €.

- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de la présente délibération et à signer tout document se rapportant à cette affaire.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2021\_020 : Avenant pour l'adhésion de la ville de Bègles aux conventions de groupements de commandes en cours - Autorisation**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver l'adhésion de la commune de Bègles à tous les groupements en cours cités ci-dessus,

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant ci-joint relatif à l'adhésion de la ville de Bègles.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2021\_021 : Exercice 2021 - Répartition n°1 des crédits de subventions**

Le Conseil Municipal décide de procéder à la répartition des crédits de subventions conformément au tableau annexé à la délibération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2021\_022 : Création d'une fonction de médiateur de la ville de Pessac - Désignation**

Le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser la création d'une fonction de Médiateur de la Ville de Pessac

- de désigner Madame Irène MONLUN en qualité de Médiateur de la Ville de Pessac pour une durée de 3 ans renouvelable une fois par délibération en Conseil Municipal

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de Mme TOURNEPICHE, BRIDIER, CAZAUX, CURVALE, CARDINAL, CHAINEAUD et de MM SAINT-PASTEUR, CERNIER, MESSE, NOUHO, RISTIC, TERRET**

**aff n°DEL2021\_023 : Poursuite des activités du Club Nature par l'association Ecosite du Bourgailh**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la convention avec l'association Ecosite du Bourgailh relative à la poursuite de son activité « Club Nature ».

- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer, ainsi que les différents documents nécessaires à la mise en œuvre de ce partenariat.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Monsieur LANDREAU ne prend pas part au vote.**

**aff n°DEL2021\_024 : Convention triennale de partenariat 2018/2020 pour le programme Cap'Archeo - Avenant de prolongation**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les termes de cet avenant,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à le signer ainsi que tout document s'y rapportant.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2021\_025 : Convention annuelle d'objectifs entre la Ville de Pessac et l'École de Musique de Verthamon Haut-Brion - année 2021**

Le Conseil Municipal décide

- d'approuver les termes de la convention d'objectifs avec ladite association portant sur l'année 2021,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à la signer ainsi que tous les documents s'y rapportant en particulier ceux précisant les montants des subventions allouées à l'association par la Ville durant l'exercice budgétaire 2021 qui auront préalablement été approuvées par le conseil municipal et fait l'objet de délibérations,

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°DEL2021\_026 : Convention annuelle d'objectifs entre la Ville de Pessac et l'Espace Musical de Pessac - année 2021**

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention d'objectifs avec ladite association portant sur l'année 2021,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à la signer ainsi que tous les documents s'y rapportant en particulier ceux précisant les montants des subventions allouées à l'association par la Ville durant l'exercice budgétaire 2021 qui auront préalablement été approuvées par le conseil municipal et fait l'objet de délibérations,

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

***La séance est levée à 21h15.***